

**Zeitschrift:** NIKE-Bulletin  
**Herausgeber:** Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung  
**Band:** 8 (1993)  
**Heft:** 1: Gazette  
  
**Rubrik:** En direct

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un pays perd sa mémoire

### Le patrimoine culturel audiovisuel suisse en danger

**Un entretien avec Jean-Frédéric Jauslin, directeur de la Bibliothèque nationale suisse (Berne) et responsable du 'Groupe de travail Mediathèque' et Kurt Deggeller, directeur de la Phonothèque nationale suisse (Lugano)**

**NIKE:** Comment décriveriez-vous en quelques mots à nos lecteurs la notion de 'patrimoine culturel audiovisuel'?

**Jean-Frédéric Jauslin:** L'appellation 'patrimoine culturel audiovisuel' s'applique à tous les supports d'information qui utilisent le son aussi bien que l'image; il peut s'agir d'images animées – film et vidéo – ou d'images statiques comme les photographies.

**NIKE:** Pourquoi la conservation du patrimoine culturel audiovisuel est-elle aujourd'hui devenue un thème d'actualité?

**Jean-Frédéric Jauslin:** Dans le cadre de la consultation pour la ratification de la nouvelle loi sur la radio et la télévision par les chambres fédérales, de nombreuses questions se sont posées concernant l'archivage et la conservation des supports audiovisuels que sont l'image et le son. En Suisse, il n'existe pas – mis à part les archives de la SSR – d'institution chargée de la conservation et de l'archivage des productions vidéo. Les collections de photos constituent un autre thème important et également actuel: bien qu'il y ait des fondations qui se consacrent à la conservation de la photographie, il n'existe pas de service officiellement compétent et responsable de la conservation de tous ces documents. Pour résumer la situation, en Suisse nous n'avons pas de concept global de conservation du patrimoine culturel audiovisuel. La conservation des supports audiovisuels que sont le son et l'image qui représentent un capital de valeur pour notre pays d'un point de vue historique et documentaire pose un problème non seulement technique mais également politique.

**NIKE:** Comment avez-vous l'intention de procéder?

**Jean-Frédéric Jauslin:** Grâce à une campagne d'information, nous avons l'intention de sensibiliser une grande partie de l'opinion publique à la nécessité de conserver notre patrimoine culturel audiovisuel et également de gagner les politiciens à cette cause urgente. En ce qui concerne la définition de la notion de patrimoine culturel audiovisuel, il est ici nécessaire de préciser que le Parlement a voté le 18 décembre 1992 une nouvelle loi sur la Bibliothèque nationale suisse qui, selon toute vraisemblance, entrera en vigueur en mai prochain. Cette loi apporte un changement remarquable; dorénavant la Bibliothèque nationale ne sera plus uniquement responsable du patrimoine culturel écrit

## EN DIRECT

mais également des autres supports d'information. La Bibliothèque nationale suisse va devoir, en collaboration avec d'autres bibliothèques, la Phonothèque nationale suisse, etc. s'occuper de la conservation et de l'inventorisation du patrimoine culturel audiovisuel. Pour cette raison, nous avons besoin d'un concept global pour traiter tous les supports audiovisuels d'information.

**NIKE:** Quel est l'impact du patrimoine culturel audiovisuel sur un sujet d'actualité tel que l'identité nationale?

**Jean-Frédéric Jauslin:** Patrimoine culturel audiovisuel et identité nationale sont deux thèmes très intimement liés. Par leur valeur historique, culturelle, politique et sociale, les documents son et image contribuent énormément à la création d'une identité nationale. Dans notre société très fortement marquée par l'information, l'échange culturel entre les différentes régions a lieu grâce aux supports audiovisuels d'information qui doivent être conservés en tant que témoins d'une époque afin d'être transmis aux générations futures. Il faut justement insister sur l'importance de la valeur nationale et de la conservation de ce patrimoine culturel.

**Kurt Deggeller:** Il n'y a pas d'identité nationale possible sans l'existence et la connaissance d'une histoire propre. Les sources de l'histoire contemporaine ne sont pas uniquement des sources écrites mais sont de plus en plus des sources audiovisuelles et si nous ne faisons pas en sorte de conserver ces dernières aussi bien et aussi soigneusement que les premières, nous courons le risque de perdre plus de 50 % de notre propre histoire. En perdant son histoire, un pays perd son identité. Au cours des dernières décennies, on a accordé trop peu d'importance à ce problème et – peut-être par excès de fédéralisme – on s'est trop peu occupé de la culture nationale. Ce sont ces réflexions qui nous ont donné le fil directeur de la campagne que nous menons et que nous avons intitulée 'Un pays perd sa mémoire'.

**NIKE:** Quelles institutions et organisations se consacrent en Suisse à l'heure actuelle à la sauvegarde et à la conservation de ce patrimoine culturel?

**Jean-Frédéric Jauslin:** Il existe diverses institutions et organisations qui s'occupent de l'archivage et de la conservation du patrimoine culturel audiovisuel. Dans ce contexte il faut mentionner le Postulat Uchtenhagen (1989) qui invite le Conseil fédéral à chercher des solutions pour la création d'une phonothèque et vidéothèque centralisée dans le cadre d'institutions existantes ou à créer afin de conserver le patrimoine culturel suisse. En tant que directeur de la Bibliothèque nationale suisse (BNS), j'ai reçu

## EN DIRECT

la mission de m'occuper, en plus de la réorganisation de la BNS, de la conservation du patrimoine culturel audiovisuel. Je me suis bien vite rendu compte que cela ne servait à rien de vouloir réunir toutes les organisations et institutions en un énorme groupe de travail. Il m'a semblé tout d'abord beaucoup plus important d'élaborer au sein d'un petit groupe des propositions permettant de conserver et de sauvegarder notre héritage audiovisuel.

L'Office fédéral de la culture m'a chargé en tant que directeur de la BNS de diriger un groupe de travail réunissant le directeur des Archives fédérales, Christoph Graf, le directeur de la Phonothèque nationale suisse, Kurt Deggeller, et l'ancien vice-directeur de la Cinémathèque Suisse, Christian Dimitriu, afin d'étudier pendant une année la situation telle qu'elle se présente à l'heure actuelle. Cette situation est alarmante: si nous n'arrivons pas dans les plus brefs délais à archiver tous ces documents importants, nous courons le risque de les perdre à tout jamais. Il faut ajouter que les moyens financiers particulièrement limités à disposition actuellement et les problèmes qui en découlent représentent un gros handicap. Ce groupe de travail va voir dans une seconde phase le nombre de ses membres augmenter, les musées vont y avoir un rôle important à jouer.

**NIKE:** Quels sont les principaux dangers qui menacent notre patrimoine culturel audiovisuel?

**Jean-Frédéric Jauslin:** Les principaux dangers sont d'ordre technique bien qu'ils puissent être très variables en fonction du type de support-image ou de support-son auquel on a à faire. Par exemple, dans les domaines audio et vidéo, le danger est lié à la rapidité de l'évolution technologique. Par ailleurs, le danger peut résider dans les problèmes d'ordre physique (humidité, température, etc.), les conditions de conservation et d'entreposage n'étant pas toujours optimales. Ici la situation se complique déjà car suivant la matière dont est constitué le support, les conditions de conservation et d'entreposage peuvent être très variables: pour certaines matières, la température doit être de 18-20 °, pour d'autres de -5 °! Certaines institutions qui collectionnent ce genre de biens culturels et se sont spécialisées dans leur conservation ne sont souvent pas en mesure de garantir ces conditions. Ce problème ne touche pas seulement les spécialistes et les professionnels mais également le grand public. Prenons par exemple la production vidéo. On assiste à l'heure actuelle à un boom dans le domaine de la vente de caméra vidéo. Mais les gens ne savent pas que la durée de vie des bandes vidéo est de dix ans au plus!

**Kurt Deggeller:** Le manque de moyens financiers demeure la plus grande menace qui pèse sur les supports. Je ne citerai que l'exemple de la Phonothèque nationale suisse où nous conservons depuis maintenant plus de dix ans des supports-son dans des conditions absolument impossibles. Nous savons exactement ce qu'il conviendrait de faire pour assurer une conservation adéquate mais nous n'avons pas les moyens financiers pour le faire.

**NIKE:** Que faudrait-il entreprendre en Suisse pour conserver le patrimoine culturel audiovisuel en respectant les critères scientifiques et techniques les plus stricts afin qu'il soit transmissible aux générations futures?

**Jean-Frédéric Jauslin:** Nos analyses prouvent que nous ne sommes pas à l'heure actuelle en mesure de résoudre le problème complexe de la conservation et de la sauvegarde de ce patrimoine culturel. Il faut donc chercher des méthodes, des moyens, des manières de pallier à notre impuissance. Tout d'abord il faudrait réussir à remplir certaines conditions:

1. Il faudrait faire prendre conscience à l'opinion publique des dangers qui menacent notre patrimoine culturel audiovisuel. Si nous ne prenons pas maintenant certaines mesures, nous courons le danger de perdre des sommes considérables d'informations documentées concernant notre vie sociale, culturelle et politique pendant des décennies. Jusqu'à la fin des années 50 et au début des années 60, nous pouvons compter sur des supports d'information à peu près fiables relatant les événements de l'histoire de notre société. Puis soudain l'époque de l'audiovisuel a vu le jour et nous avons été propulsés dans une autre société. Si nous n'entreprenons rien, nous risquons de perdre l'ensemble de l'information des 35 dernières années. L'opinion publique doit prendre conscience des dangers qui guettent ce patrimoine culturel.

2. Nous devons faire comprendre aux politiciens que la conservation des documents audiovisuels de notre pays n'est pas uniquement un sujet culturel mais également une question politique. Il faut souligner d'une manière générale qu'il existe des pays qui, dans ce domaine, ont quelques longueurs d'avance sur nous. Je pense à la France et au projet de François Mitterrand d'édifier une nouvelle bibliothèque nationale gigantesque tenant compte des critères les plus modernes et dont le coût est évalué à environ 1,85 milliards de francs suisses.

**Kurt Deggeller:** Je ne peux que confirmer les dires de mon collègue. Comparée aux autres pays européens, la Suisse a un énorme retard à rattraper. Parfois on arrive à avoir honte quand il nous faut avouer quels moyens modestes sont mis à notre disposition en Suisse pour assumer cette énorme tâche. Il n'y a pas que la France qui fasse beaucoup dans ce domaine, en Grande-Bretagne, la nouvelle British Library est sur le point de voir le jour, en Allemagne, un projet de médiathèque est en préparation. Dans d'autres pays encore on peut remarquer les efforts faits dans ce secteur, même

aux Etats-Unis, où les affaires culturelles sont très largement confiées à l'initiative privée, des moyens financiers très importants sont mis à disposition et pas seulement pour la Library of Congress. Dans ce domaine, la Suisse se trouve au niveau d'un pays en voie de développement...

**NIKE:** Est-ce que la généralisation du codage numérique est la solution de l'avenir?

**Jean-Frédéric Jauslin:** Le codage numérique à lui seul ne peut pas résoudre le problème. Le seul avantage du codage numérique est qu'il n'y a pour ainsi dire pas de perte d'information lors du transfert d'un support à un autre. Le problème qui nous concerne provient du fait que dans un délai très court d'environ dix ans, nous serons dans l'impossibilité de prendre connaissance de certaines informations parce que les normes, les appareils, etc. ne cessent d'évoluer du point de vue technologique. A ce niveau nous risquons d'être confrontés à des problèmes supplémentaires que nous ignorons encore pour le moment.

**Kurt Deggeller:** Dans le domaine du son, le codage numérique est un défi considérable pour la question complexe de la conservation. Des documents enregistrés sur appareils analogiques peuvent être reproduits sans fin. Par exemple il est possible de reconstruire un tourne-disque 78 tours de manière à ce que les documents appropriés puissent être écoutés sans que leur qualité ne souffre. Ce n'est pas le cas pour le lecteur de disques compacts devant lequel on est impuissant lorsqu'il ne fonctionne pas parce que les composantes électroniques ne peuvent tout simplement pas être reconstruites. Il faut donc tenir compte du fait que tous les documents à codage numérique doivent être réenregistrés tous les dix ans.

**NIKE:** Comment s'effectue la sélection?

**Jean-Frédéric Jauslin:** D'une manière générale, la sélection nous pose les problèmes les plus ardues. Nous savons qu'il est impossible de tout conserver. Nous devons donc tout d'abord nous mettre d'accord sur les critères de sélection, une tâche extrêmement difficile.

**Kurt Deggeller:** Dans ce domaine nous sommes à l'heure actuelle assez désarmés. Par ailleurs nous n'avons pas le soutien des historiens qui devraient se consacrer en priorité à ce problème dans le cadre de la recherche fondamentale. Il faudrait ici pouvoir se libérer de la notion d'infailibilité. La sélection que nous opérons laisse une trace à travers notre histoire et nous devenons ainsi nous-mêmes les acteurs de notre propre histoire. La sélection est vitale, car sans elle tout est perdu.

**NIKE:** Pour qui en fin de compte conserver toutes ces quantités de documents dont on perd aujourd'hui déjà le contrôle?

## EN DIRECT

**Kurt Deggeller:** Le but est de rendre ces documents accessibles à tous comme le sont les livres. Le grand public devrait avoir accès à tous ces documents; je pense que c'est surtout dans le secteur de l'éducation que l'on doit se familiariser à l'art et la manière d'accéder aux trésors du patrimoine culturel audiovisuel. Il est très important que nous évoluions dans ce domaine car en fin de compte nous sommes encore tous des analphabètes dans le monde de l'audiovisuel.

**Jean-Frédéric Jauslin:** En ce qui me concerne, je pense qu'il faut accorder la même importance à la communication et à la transmission de l'information qu'à sa conservation. La communication de l'information doit en tout cas être assurée et la masse des informations doit être accessible à toutes les personnes intéressées tout en respectant bien entendu les droits d'auteur. On ne pourra pas résoudre le problème de l'archivage à un niveau uniquement cantonal. Il s'agit d'un travail d'envergure nationale, la Confédération même n'est pas en mesure de mener à bien cette tâche seule. Nous devons absolument travailler en collaboration avec d'autres pays!

Entretien: Gian-Willi Vonesch